

LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle Heol, hôtel communautaire à LESNEVEN

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du Bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 11**
- ▶ **Votants : 11**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		X	
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian		X	
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier		X	
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélié	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLUIDER	PAUGAM	René	X		
POUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal		X	Sandrine ABGRALL
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	HENRY	Samuel		X	

Secrétaire de séance : Christophe BELE

Liste des délibérations examinées en séance du 06/11/2023

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Ressources humaines		
Remboursement des frais de déplacement des agents	41	Approbation à l'unanimité
Transport scolaire		
Création d'un arrêt de car « Lanneunval » à Guissény	42	Approbation à l'unanimité
Hôtel d'entreprises		
Renouvellement de la mise à disposition gracieuse d'un bureau à l'hôtel d'entreprises au Parcou pour Lesneven & Co	43	Approbation à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 09/11/2023 et publiée sur le site internet de la CLCL le 09/11/2023.